

074	UTBM Service communication	Le Journal du Centre	17 août 2017
		Actualité Nièvre	UBFC - HCERES - administration

UNIVERSITÉ ■ Bourgogne-Franche-Comté

L'université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC) pourrait voir ses projets « freinés si son organisation administrative n'est pas renforcée ». C'est ce qu'estime le comité des experts du HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), dans le rapport d'évaluation de l'UBFC, rendu public au printemps dernier. Dans un modèle fédéral, qui s'appuie sur le principe de subsidiarité, l'UBFC se présente, en effet, comme une « structure légère », dans laquelle la répartition des postes sont traités « au cas par cas compte tenu de la plus-value apportée » à l'UBFC. Un exemple : les relations internationales sont gérées par l'université de Franche-Comté, les relations avec les entreprises par l'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), les systèmes d'information par l'université de Bourgogne... Pour le HCERES, cette organisation « reste très embryonnaire », alors qu'il sera « décisif » pour l'UBFC de structurer un modèle viable et pérenne et de s'afficher comme chef de file ». Face à la charge de travail, note également le HCERES, « l'équipe de direction risque de souffrir d'une importante sous-administration » : l'organigramme comprend en 2016 quinze postes. ■